



PROCÈS-VERBAL du CONSEIL FÉDÉRAL

de la fédération départementale des groupements forestiers de l'Hérault

Le 14 décembre 2025 de 10h00 à 12h00 à la Maison de Pays à Bédarieux

Le quorum étant atteint (voir feuille de présence) le conseil fédéral se déroule suivant l'ordre du jour

1 – Bilan projet européen SMURF 1

Les questionnaires demandés par l'Europe sur les GF sont finies et le voyage en Italie a été réalisé. Pour la communication, 2 vidéos ont été produites et le site Internet a été créé. Cela nous a coûté 2 500 € sur les 5 000 € accordés. Il nous reste donc un bénéfice net de 2 500 € auquel il faudra retrancher les frais internes de fonctionnement.

2 – Projet européen SMURF 2

La fédération a été retenue pour le deuxième appel à projet en cascade SMURF pour les 3 activités suivantes sur les 6 proposées :

Activité 1. Participation à la conférence finale du projet SMURF et aux efforts conjoints de diffusion pour 3 500 €. Déplacement à Bruxelles en juin 2027.

Activité 3. Mise en place d'un stand de démonstration de sylviculture proche de la nature ou SMCC (sylviculture mélangée à couvert continu) sur une parcelle de 20ha du GF de la Mazade Seigneuriale de Cousses-et-Brian pour 10 000 €.

Activité 4. Participation à une session de formation en sylviculture proche de la nature (SMCC) pour 2 500 €.

Une avance de 50% de la subvention totale va être faite.

3 – Site Internet FGF34

Les membres du Conseil sont priés de donner leurs avis, leurs idées pour le site. Il faut mettre en permanence des sujets nouveaux en première page en titre et par un clic sur un lien être envoyé à la page concernée.

Question de Christian Biès : y va-t-il beaucoup d'utilisateurs ? Marc va voir.

Quelques suggestions : « panneau Pocket » est le site qui marche le mieux pour les mairies. « Ma commune actu » est plus regardée.

4 – Vice-présidence

Suite au décès de Rémi PAILLES il manque un vice-président pour être conformes aux statuts. Il sera choisi lors de la prochaine assemblée générale.

5 – Crédit Agricole – Frais bancaires des GF

Les ¾ des GF qui ont un compte bancaire l'ont au Crédit Agricole. Tous pourraient y être s'il y avait des frais intéressants. Un courrier va être envoyé au directeur pour essayer de les négocier.

6 – GF encore sous contrat avec l'État (DDTM)

Il y a encore 3 GF sous contrat.

1. Le GF du Pradal devrait rembourser la totalité de sa dette de 17 000 € avec la coupe marquée et vendue par la DDTM.
2. Le GF Intercommunal de Saint-Vital doit encore 30 000 €.
3. Le GF de Combes Rassens est redevable de 5 000 €.

7 – Greffe du tribunal de commerce de Béziers

Marc lit le courrier de Luis De Sousa de la DDTM au Tribunal Judiciaire et signé par le Préfet. Ce courrier fait suite à une demande expresse de la fédération. On attend avec impatience la réponse du président du tribunal judiciaire afin d'éviter de déclarer au greffe de Béziers les sociétaires inconnus ou qui ne se sont pas manifestés auprès des gérants.

8 – Assemblée générale de la fédération en 2026

Il est décidé que l'assemblée générale de notre fédération se tiendra le mercredi 15 avril 2026 de 09h30 à 15h30 à la salle des Combarelles, commune du Pradal où Christian Biès, gérant du GF du Pradal et actuel maire du Pradal, nous accueillera.

9 – Questions diverses

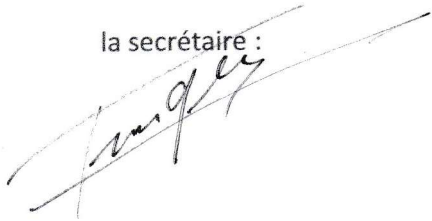
9.1 – Au verso de la feuille « taxes foncières pour 2025 – Avis d'impôts locaux », le montant indiqué dans la case « forfait forestier » est à déclarer par chaque sociétaire au prorata du nombre de ses parts sociales. Le gérant doit donc informer chaque sociétaire de la somme à déclarer à l'impôt sur le revenu.

9.2 – Dans le même ordre, si le forfait forestier s'applique pour la déclaration sur le revenu des sociétaires, les revenus d'un GF issus de la location de la chasse, de terrains pour une antenne ou pour le pastoralisme sont à déclarer au titre de l'impôt sur le revenu par le GF lui-même.

Plus aucune question n'étant soulevée, le conseil fédéral se termine à 12h00.

À Bédarieux le 18 décembre 2025,

la secrétaire :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Lopez', written over a horizontal line.

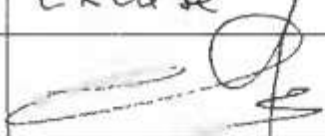
Le président :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Lopez', written over a horizontal line.



Fédération Départementale
Des Groupements Forestiers
De l'Hérault

RÉUNION du CONSEIL FÉDÉRAL
du 17 décembre 2025 à Bédarieux
Feuille de présence et émargement des membres

Nom	Prénom	Groupement Forestier	Fonction	Signature
ALLIES	Max	Castanet le Haut		Excuse'
BOLTZ	Jean-Claude	St Genies de Varensal	Trésorier	Excuse'
BOUSQUET	Alain	Notre Dame du Bosc		Absent
CARLES	Guy	Montredon		Excuse'
CLOPEZ	Marc	Les Plans	Président	
FRANCES	Paul	Charnaussel		Absent
LORIVAL	Régis	Combe Rassens		
SALLETES	Bernard	Montcoudoure	Vice-Président	
TRINQUIER	Rose-Marie	Lunas	Secrétaire	
BIES	Christian	Le Pradal		
CROUZAT	Jean-Pierre	Joncels		
D'ORAZIO	Jean-Michel	CNPF occitanie		Excuse'

Convocation conseil fédéral FGF34 - 2025-3

2 messages

FGF34 <fgfherault@gmail.com>

5 décembre 2025 à 12:06

À : Max ALLIES <maxallies@orange.fr>, Jean-Claude BOLTZ <lesboltz@wanadoo.fr>, Rose-Marie TRINQUIER <etstrinquier@wanadoo.fr>, Bernard SALLETES <besallettes@aol.com>, Alain BOUSQUET <odilebousquet@hotmail.fr>, Guy CARLES <carles.daniel449@orange.fr>, Paul FRANCES <pbmaqlfrances@gmail.com>, Régis LORIVAL <regis.lorival@orange.fr>, Christian Biès <maire@le-pradal.fr>, Jean-Pierre CROUZAT <jepimon@free.fr>, Marc CLOPEZ <clopez.marc@gmail.com>
Cc : "jean-michel.dorazio@cnpf.fr" <jean-michel.dorazio@cnpf.fr>

Bonjour,

vous êtes convoqués à la réunion du conseil fédéral de la fédération départementale des groupements forestiers de l'hérault qui se tiendra le

mercredi 14 décembre 2025 de 10h00 à 12h00

à la salle de réunion de la Maison de pays à Bédarieux, avec l'ordre du jour suivant :

1. Bilan projet européen SMURF 1 ;
2. Projet européen SMURF 2 ;
3. Site Internet FGF34 ;
4. Vice-présidence ;
5. Crédit Agricole, frais bancaires ;
6. Créance GF encore sous contrat avec la DDTM ;
7. Inscription Kbis Greffe du tribunal de commerce de Béziers ;
8. AG 2026 ;
9. Points divers.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion du conseil fédéral par retour de mail. En cas d'absence, vous pouvez donner votre pouvoir à un participant.

Je reste à votre disposition au cas où vous souhaiteriez proposer une complément à l'ordre du jour.

J'ai invité Christian BIES (Gérant GF du Pradal) et Jean-Pierre CROUZAT (Gérant repreneur des 4 GF sur Joncels) à participer à notre conseil fédéral, éventuellement futurs conseillers fédéraux, pour un premier contact.

Comptant sur votre présence,

Bien cordialement,

Marc

Marc CLOPEZ

Président Fédération Départementale
des Groupements Forestiers de l'Hérault

mail : fgfherault@gmail.com

Tél : 06.13.03.33.69

<https://www.fedegf34.fr/>



FGF34 <fgfherault@gmail.com>

5 décembre 2025 à 12:09

À : Max ALLIES <maxallies@orange.fr>, Jean-Claude BOLTZ <lesboltz@wanadoo.fr>, Rose-Marie TRINQUIER <etstrinquier@wanadoo.fr>, Bernard SALLETES <besallettes@aol.com>, Alain BOUSQUET <odilebousquet@hotmail.fr>, Guy CARLES <carles.daniel449@orange.fr>, Paul FRANCES <pbmaqlfrances@gmail.com>, Régis LORIVAL <regis.lorival@orange.fr>, Christian Biès <maire@le-pradal.fr>, Jean-Pierre CROUZAT <jepimon@free.fr>, Marc CLOPEZ <clopez.marc@gmail.com>
Cc : "jean-michel.dorazio@cnpf.fr" <jean-michel.dorazio@cnpf.fr>

La réunion est bien prévue le **mercredi 17 décembre 2025 de 10h00 à 12h00** et non le 14 qui est un dimanche.

Avec toutes mes excuses pour cette erreur.

Cordialement.